Rapport public Parcoursup session 2025

Université Paris Cité - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)	Jury licence simple	Tous les candidats	270	6849	6849	1699	265

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)	Jury licence simple	Tous les candidats	Féminin	1825	1825	648	78	29,4 %
			Masculin	5024	5024	1051	187	70,6 %
			Total	**6849**	**6849**	**1699**	**265**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)	Jury licence simple	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	223	223	4	0	0 %
				Sans mention	2649	2649	291	54	28,9 %
				AB	1640	1640	561	64	34,2 %
				B	770	770	430	47	25,1 %
				TB	222	222	174	22	11,8 %
				TBF	19	19	18	0	0 %
				Total	**5523**	**5523**	**1478**	**187**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	54	54	0	0	0 %
				Sans mention	512	512	37	12	26,1 %
				AB	269	269	72	27	58,7 %
				B	55	55	25	5	10,9 %
				TB	14	14	9	2	4,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**904**	**904**	**143**	**46**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	23	23	0	0	0 %
				Sans mention	125	125	7	3	9,7 %
				AB	124	124	27	14	45,2 %
				B	74	74	29	8	25,8 %
				TB	14	14	12	6	19,4 %
				Total	**360**	**360**	**75**	**31**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	20	20	2	1	100 %
				AB	6	6	0	0	0 %
				B	11	11	0	0	0 %
				TB	8	8	1	0	0 %
				Total	**45**	**45**	**3**	**1**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	13	13	0	0	
				AB	2	2	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	2	0	0	
				Total	**17**	**17**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)	Jury licence simple	Tous les candidats	En terminale	4796	4796	1450	200	75,5 %
			En réorientation	1170	1170	170	42	15,8 %
			Non scolarisés	731	731	52	13	4,9 %
			Scolarité étrangère	30	30	3	1	0,4 %
			Autres	122	122	24	9	3,4 %
			Total	**6849**	**6849**	**1699**	**265**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)	Jury licence simple	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	892	892	315	32
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	804	804	246	28
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	738	738	249	28
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	470	470	119	13

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	438	438	78	12
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	346	346	69	10
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	306	306	108	14
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	173	173	35	7
			Autres doublettes	1074	1074	246	40

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	238	238	45	16
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	194	194	40	12
			Autres doublettes	414	414	56	17
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)	Jury licence simple	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	17 %	17 %	21,5 %	17,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,3 %	15,3 %	16,8 %	15,2 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	14,1 %	14,1 %	17 %	15,2 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9 %	9 %	8,1 %	7,1 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	8,4 %	8,4 %	5,3 %	6,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	6,6 %	6,6 %	4,7 %	5,4 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	5,8 %	5,8 %	7,4 %	7,6 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	3,3 %	3,3 %	2,4 %	3,8 %
		Autres doublettes	20,5 %	20,5 %	16,8 %	21,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Paris Cité - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (9319)	Jury licence simple	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	28,1 %	28,1 %	31,9 %	35,6 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	22,9 %	22,9 %	28,4 %	26,7 %
		Autres doublettes	48,9 %	48,9 %	39,7 %	37,8 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Résultats dans le domaine scientifique	Important
	Résultats	Résultats dans le domaine littéraire	Important
	Résultats	Résultats en EPS	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Compétences scientifiques	Essentiel
	Compétences	Compétences littéraires	Essentiel
	Compétences	Compétences sportives	Très important
	Compétences	Compétences d'encadrement /d'engagement civique et citoyen	Important
Savoir-être	Savoir-être	Autonomie	Important
	Savoir-être	Sens de la communication	Important
	Savoir-être	Travail en équipe	Important
	Savoir-être	Capacité d'adaptation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
	Projet professionnel	Cohérence du projet professionnel	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Engagement associatif	Important
	Engagements	Engagement citoyen	Important
	Engagements	Engagement politique	Important
	Engagements	Engagement social	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à ce type de projet est prise en compte soous la forme d'un bonus permettant de départager les candidats du même rang.

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Vœux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l’entrée en formation en STAPS :

• Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
• Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
• Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
• Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
• Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l’autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2025.pdf

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l’année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d’un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d’EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l’attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s’appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle

examine le parcours post-bac et en particulier la validation d'ECTS dans le supérieur.
Ces notes sont calculées avec l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.
Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2025, plus de 6800 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 330 places) et près de 3800 candidatures pour la L1 L.AS (capacité d'accueil 80 places). Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.
Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation.

Signature :
Edouard KAMINSKI,
Président de l'établissement Université Paris Cité